L'appât du bon d'achat

Le scénario téléphonique utilisé pour contacter ce consommateur est révélateur des procédés actuellement employés par des professionnels peu scrupuleux : *« On m'appelle, hier, en me disant qu'en tant que client d'**INTERMARCHÉ** – qui fête ses 20 ans – un tirage au sort a eu lieu et mon numéro de téléphone est l'un des gagnants. Je vais donc recevoir un bon d'achat de 1 000 € à valoir chez **INTERMARCHÉ**. »*

Curieusement, l'interlocutrice ne réclame pas les coordonnées du gagnant pour lui adresser son lot : elle lui communique un code (410) que le consommateur devra indiquer en appelant un numéro de téléphone qui, bien évidemment, est surtaxé.

Épilogue de cet échange téléphonique : *« Je lui ai dit que je n'appelais jamais de numéros en 08. Elle a immédiatement raccroché. »*

Bien évidemment, dans ce genre d'appels, les marques de grande distribution sont mentionnées de façon abusive : elles n'ont jamais organisé de tirage au sort.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**